



Sucession - demande de récompense

Par **any380**, le **30/09/2012** à **08:29**

Bonjour,

Mon père a reçu dans le cadre d'une donation partage un terrain. En mars 1978, il a vendu une partie de ce terrain pour construire une villa. Il s'est remarié en juillet 1978 avec sa seconde épouse. En 1983, dans le cadre d'une donation partage, il me donne cette villa se gardant l'usufruit du bien. Mon père est décédé en Août 2011. Aujourd'hui, nous sommes en pleine succession et ma belle-mère demande une récompense sur la maison car construite au tout début de leur union. Je précise que mon père s'est marié avec plus d'argent qu'il n'en possédait son épouse. De plus, mon papa est parti vivre en maison de retraite en 2005. De 2005 à 2012, il n'a vu en tout et pour tout que 2 fois son épouse, celle-ci se contentant de lui téléphoner de temps à autre et encore elle ne l'a pas fait jusqu'au bout. Lorsque les médecins lui ont téléphoné pour lui dire que mon papa risquait de partir à tout moment, elle ne s'est même pas déplacée. Elle n'est jamais inquiétée de savoir si il avait besoin de quoi que ce soit. Lorsqu'il est décédé, il y avait 5 années qu'il ne l'avait pas vu à tel point qu'il a demandé à être inhumé auprès de sa 1ère épouse. Ma question est la suivante : A-t-elle droit à une récompense sur cette maison. Dans l'affirmative, puis-je faire valoir devant un tribunal qu'elle ne mérite rien du fait d'avoir quasiment abandonné son mari.